

LIGNES DE CONDUITE DES AA

AU SERVICE DES ALCOOLIQUES AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

BSG - Box 459, Grand Central Station - New York, N.Y. 10163

Les présentes lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines de services des AA. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada. Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou le mouvement des AA dans son ensemble, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe *informée*

Bien qu'il n'y ait pas de membres spéciaux chez les AA, plusieurs ont des besoins spéciaux. Dans les présentes lignes de conduite, sont considérés comme des membres ayant des besoins spéciaux les personnes aveugles ou malvoyantes, les personnes sourdes ou malentendantes, les personnes affectées de maladie chronique ou qui doivent garder le lit, et les personnes éprouvant des difficultés de lecture.

LES COMITÉS DES BESOINS SPÉCIAUX

Certaines régions tentent de répondre à ces besoins par la formation de comités des besoins spéciaux. Puisque l'objectif est de rendre le mouvement accessible, certains de ces comités s'appellent « comités d'accessibilité ». Dans certaines régions, ils prennent un nom qui tient compte du besoin particulier auquel ils s'adressent, par exemple « comité des malentendants ». Quand un groupe compte un ou plusieurs membres ayant des besoins spéciaux (par exemple, des gens qui ont besoin d'un interprète en langage par signes ou d'un accès pour les fauteuils roulants, ou qui souffrent d'une maladie les empêchant de se rendre aux réunions), les membres du groupe tentent de voir à ce que ces besoins soient satisfaits. Les membres d'un comité des besoins spéciaux rechercheront, mettront au point et offriront des solutions qui rendent le message des AA et la participation à notre programme accessibles à quiconque tend la main.

LA TRANSMISSION DU MESSAGE AUX MEMBRES DES AA SOUFFRANT D'UN HANDICAP PHYSIQUE ET (OU) D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Plusieurs membres des AA sont sourds ou malentendants, aveugles ou malvoyants, sont atteints de maladie chronique et doivent garder le lit, ou doivent utiliser un fauteuil roulant, un déambulateur ou des béquilles. Les membres d'un groupe peuvent se sentir coincés la première fois qu'ils ont à faire face à ces exigences qui sortent de l'ordinaire, mais il existe en fait plusieurs façons d'accommoder ces alcooliques ayant des besoins spéciaux, afin de leur permettre d'être des membres actifs et à part entière d'un groupe « ordinaire ». Certains ajustements sont simples, d'autres sont plus compliqués, mais tous sont possibles quand on est « prêt à aller jusqu'au bout » pour rester abstinent et

pour aider un autre alcoolique.

Quand un membre doit garder le lit, à la maison ou à l'hôpital, et ne peut se rendre à une réunion, la solution « miracle » est d'amener la réunion à son chevet ! Un membre des AA hospitalisé raconte : « Dans l'état mental et émotif où je me trouvais, la visite de ces six membres, venus me transmettre le message des AA avec tout l'amour et l'appui du mouvement, a fait toute une différence. Et ils sont venus, comme ça, de ux fois par semaine pendant six mois, jusqu'à ce que je puisse recommencer à aller aux réunions ! Dire qu'avant je broyais tellement de noir ! J'avais comme démissionné. Et puis, honnêtement, j'avais commencé à me dire que je ferais aussi bien de boire puisque de toute façon, j'étais en train de mourir. Mais d'entendre d'autres membres me parler de leur expérience, de leur force et de leur espoir, ça m'a donné le goût de combattre mes *deux* maladies, le cancer et l'alcoolisme. Je me demande ce que je serais devenu sans les AA à cette période sombre de ma vie. »

Quant aux personnes qui ne sont pas tenues de garder le lit, les membres de leur groupe les emmènent souvent aux réunions, installent des rampes d'accès pour les fauteuils roulants à la salle de réunion, et disposent la salle de manière à faire suffisamment d'espace pour les fauteuils roulants et les déambulateurs. Il est important de préciser les endroits qui sont accessibles aux fauteuils roulants dans les listes de réunions.

Parmi les services et la documentation mis à la disposition des membres souffrant de maladie chronique et (ou) ne pouvant pas se déplacer facilement, on retrouve le *Loners/Internationalist Meeting (LIM)*, bulletin destiné aux membres des zones isolées, aux marins ou à ceux qui doivent garder le lit, à la maison ou à l'hôpital, et qui restent en contact avec les autres membres par courrier et par la voie des bulletins. Il existe une autre publication du même genre (mais ne provenant pas du BSG), *World Hello*, qui est un groupe international par correspondance. Plusieurs membres des AA échangent également par tableau d'affichage électronique (pour plus d'information, contacter le BSG). La troisième édition du *Big Book* en anglais est aussi disponible sur disquettes 5 1/4 pouces pour ordinateurs IBM et compatibles. Enfin, on trouve au BSG un document de service, intitulé « Tapes for Sale and Exchange », où

sont énumérés les distributeurs de causeries de membres AA, et la revue *Grapevine* offre une série de cassettes audio populaires sur des sujets AA.

LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

Pour les membres qui sont sourds ou malentendants, on encourage le recours à un interprète spécialisé en langage par signes. Le comité des besoins spéciaux peut établir et maintenir à jour une liste des réunions où sont disponibles de tels interprètes, ainsi qu'une liste d'interprètes qui acceptent de servir dans les réunions des AA. Pour beaucoup de groupes, le coût de tels services fait problème. Dans certaines régions, les comités d'intergroupe ou de district fournissent une aide financière et (ou) aident à coordonner les efforts en vue d'offrir des réunions où est utilisé le langage par signes.

Si votre bureau central ou d'intergroupe ne dispose pas d'un amplificateur téléphonique ou d'un télécriteur, incitez-le à s'en procurer un ou mettez sur pied un fonds à cette fin dans votre groupe ou avec d'autres groupes locaux. Vous pouvez aussi tenir une liste de membres sourds ou malentendants ayant de tels appareils à domicile et qui seraient prêts à se mettre en réseau avec d'autres. Mettez un membre sourd en contact avec un entendant du groupe qui est prêt à l'aider à se sentir à l'aise. Quand on parle à un membre sourd ou malentendant, il vaut mieux se placer directement devant, car plusieurs savent lire sur les lèvres. Votre bureau central ou d'intergroupe peut vous aider à mettre sur pied de nouveaux groupes des AA spécialement tournés vers les besoins des membres sourds ou malentendants.

Les services et la documentation destinés aux sourds et aux malentendants comprennent l'Annuaire des bureaux centraux ou d'intergroupe (qui donne la liste des réunions locales et où sont identifiés les bureaux qui sont équipés d'appareils spécialisés) ; les Lignes de conduite des AA sur « La transmission du message des AA aux alcooliques sourds » ; le livre *Alcoholics Anonymous* en ASL (American Sign Language - langage par signes américain), en cinq volumes sur bande vidéo 1/2 pouce. Des brochures ont aussi été réécrites pour les sourds et les malentendants : *A Deaf Newcomer Asks*, *A Brief Guide to Alcoholics Anonymous*, *Translation of the Twelve Steps*, *Translation of the Twelve Traditions* et *Is AA for You ?* On trouve également une liste confidentielle de contacts pour les alcooliques sourds ou malentendants. Les membres sourds peuvent participer au bulletin LIM. De plus, un *International Deaf Group by Mail* apparaît dans la rubrique « Special International Contacts » des annuaires territoriaux publiés par le BSG.

LES AVEUGLES OU LES MALVOYANTS

Pour les membres des AA aveugles ou malvoyants, le sim-

ple fait de se rendre à la salle de réunion peut constituer le principal problème. Le Comité des Besoins spéciaux peut alors tenir une liste de membres voyants prêts à véhiculer les membres aveugles ou malvoyants aux réunions et autres événements AA. Divers groupes ont demandé à leur bureau central ou d'intergroupe d'identifier, dans leur liste de travailleurs de Douzième Étape, les membres prêts à rendre ce service. On peut demander à des volontaires de guider le nouveau venu aveugle ou malvoyant jusqu'à sa chaise, à la table d'accueil ou aux toilettes, et ce, jusqu'à ce que ce membre se soit familiarisé avec son environnement. Les salles de réunion devraient toujours être montées exactement de la même manière ; sinon, la personne aveugle ou malvoyante devrait être avertie de ce qui a changé. Il peut être dangereux ou gênant, pour cette personne, de heurter une table ou une chaise là où il n'y avait, la fois précédente, qu'un espace vide.

Les services et la documentation destinés à l'alcoolique aveugle ou malvoyant comportent des livres et brochures en braille, en gros caractères et (ou) sur cassettes audio, ainsi qu'une liste de fournisseurs de causeries de membres AA enregistrées sur cassette, à vendre ou à échanger.

LES MEMBRES AYANT DES DIFFICULTÉS DE LECTURE

Certains alcooliques sont incapables de tirer profit de toutes les ressources d'aide et d'information que procurent les publications des AA. Si vous constatez chez un membre une difficulté de lecture, il existe différentes façons de lui venir en aide de façon discrète.

Par exemple, quand la personne responsable des publications de votre groupe énumère les livres et brochures disponibles à la réunion, elle peut aussi mentionner les nombreux livres, brochures et articles de la revue *Grapevine* disponibles sur cassettes audio. Ou encore, si vous soupçonnez la présence d'un membre ayant des difficultés de lecture, vous pouvez organiser votre réunion sur les Étapes ou les Traditions, de manière à lire les Étapes ou les Traditions à voix haute au début de la réunion - ce qui profite à tout le monde, de toute façon !

Les services et la documentation pouvant aider des membres qui éprouvent des difficultés de lecture comprennent des cassettes audio (une liste des fournisseurs de causeries AA à vendre ou à échanger, des publications illustrées, faciles à lire, telles que *Les AA sont-ils pour moi ?*, *Les Douze Étapes illustrées*, *Trop jeune ?*, *Jean... face à son problème*, *L'histoire de Nicole* et *Ça vaut mieux que de poireauter en prison*, ainsi que des films et des vidéos.

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR ACCOMMODER TOUS LES BESOINS SPÉCIAUX

Le respect de la dignité d'autrui doit être à la base de toutes les initiatives visant à transmettre le message aux alcooliques ayant des besoins spéciaux. L'accent sera alors mis

sur ce que nous avons en commun plutôt que sur ce qui nous distingue. « Je ne suis qu'un alcoolique, comme un membre sourd, comme tous ceux qui sont ici. Comme vous, j'éprouve le besoin d'être ' un travailleur parmi les travailleurs ' et je ne tiens pas à être traité à part. Tout ce que je demande, c'est d'avoir accès au programme des AA ; je trouverai bien moyen de le mettre en pratique. » Notre but est de laisser à l'alcoolique ayant des besoins spéciaux la liberté de s'insérer dans une réunion AA typique.

Au-delà de l'aide que vous pouvez apporter dans votre groupe ou comité, vous pouvez aussi informer d'autres membres sur la possibilité de transmettre le message aux alcooliques ayant des besoins spéciaux. À cette fin, vous pouvez profiter des ateliers et des communications, lors de rassemblements des AA, tels les assemblées générales régionales, les congrès, les conférences et les forums territoriaux.

Afin de favoriser les communications et le travail d'équipe, les comités des besoins spéciaux verront à bien informer de leurs activités leurs comités régionaux et bureaux centraux ou d'intergroupe. Ils pourront aussi collaborer étroitement avec les comités d'information publique et de collaboration avec les milieux professionnels, afin de renseigner le public et les organismes intéressés au sujet des efforts déployés pour rendre le mouvement des AA accessible aux alcooliques ayant des besoins spéciaux.

RÉSUMÉ

Plusieurs services et documents sont à la disposition des

alcooliques ayant un handicap, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Il faudrait peut-être compter, parmi ceux qui ont des besoins spéciaux, les personnes âgées, les alcooliques de langue étrangère et les communautés qui sont sous-représentées dans le mouvement des AA. (Pour échanger sur ce sujet et demander la liste de tous les documents à la disposition des alcooliques ayant des besoins spéciaux, contacter le BSG.)

On peut lire, dans le Gros Livre : « Nous sommes des gens qui normalement ne se fréquenteraient pas », ce qui est particulièrement vrai quand quelqu'un est un peu « différent » des autres. Mais il est extrêmement gratifiant de pouvoir accommoder ainsi un autre alcoolique ayant des besoins spéciaux. La fraternité dans le groupe s'en trouve renforcée, la personne concernée est incluse dans les activités du groupe et considérée comme un membre à part entière, et chacun y gagne en sobriété. Quand nous nous retrouvons face à une personne ayant des besoins spéciaux, nous ferions bien de nous rappeler que : « Si quelqu'un quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit là... et de cela, je suis responsable. »

N'hésitez pas à faire part au Bureau des Services généraux de vos expériences et de vos succès dans la transmission du message de rétablissement des AA aux alcooliques ayant un handicap. Le BSG, quant à lui, est prêt à partager votre expérience avec tout membre des AA cherchant à rejoindre les alcooliques ayant des besoins spéciaux.

Titre américain
SERVING ALCOHOLICS WITH SPECIAL NEEDS

Dépôt légal, 3^e trimestre 1995
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Traduction autorisée par A.A.W.S., Inc.
Tous droits réservés ©